

## DÉCLARATION LIMINAIRE CTL du 30 juin 2021

Monsieur le Président,

La troisième vague de la pandémie sur le territoire semble derrière nous et la vie reprend peu à peu son cours normal. Mais le virus bouge toujours et continue de faire de très nombreuses victimes de par le monde. La vaccination semble être le seul remède mais tant que la levée des brevets ne sera pas effective, tant que le vaccin ne sera pas considéré comme un bien de santé publique mondial accessible et gratuit à toutes et tous, tant que la course aux profits sera plus importante que nos vies, les morts seront toujours aussi nombreux.

L'année et demie de pandémie que nous venons de vivre a également montré une nouvelle fois, qu'une minorité n'avait eu de cesse de s'enrichir et que les actionnaires se frottaient les mains puisque les entreprises du CAC 40 viennent de leur annoncer le versement de plus de 51 milliards d'euros de dividendes tout en continuant à toucher des aides publiques sans aucune contrepartie en termes d'emplois, en termes environnementaux et/ou fiscaux. Et pour les millions de salarié.es et de fonctionnaires, ce sera toujours la même rengaine : il faudra faire des efforts... entendez par là des droits sociaux en moins. La régression est déjà une réalité en matière de rémunération des fonctionnaires qui depuis 20 ans perdent du pouvoir d'achat. Mais la Ministre de la Transformation et de la Fonction publique ne semble pas être sensible à cette situation puisqu'avant même l'ouverture du rendez-vous salarial de début juillet, elle a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du point d'indice... Alors sans attendre ce fameux dégel, qui aura peut-être lieu de façon symbolique en 2022 quelques mois avant les échéances électorales, le Directeur Général des Finances Publiques peut agir pour améliorer, dès à présent, notre pouvoir d'achat en revalorisant l'ACF et l'IMT par exemple. Et ce n'est pas la prime de 10 euros par mois sous conditions pour les télétravailleuses et télétravailleurs qui va nous satisfaire. Bien au contraire, une grande partie des agentes et des agents de la DIRCOFI Centre Ouest, ont pris cette décision comme ce qu'elle est : du mépris voire comme une véritable insulte. Les agentes et agents de la DGFIP ne demandent pas l'aumône mais la reconnaissance de leur engagement, de leur technicité, de leur travail. Et cette reconnaissance passe par une véritable revalorisation de leur rémunération !

Par un message du 22 juin 2021, le Directeur de la DIRCOFI Centre Ouest s'est adressé aux agentes et agents de notre direction. SOLIDAIRES retient trois points saillants dans cette communication.

- D'une part, le constat que l'exercice de la mission de contrôle fiscal a été ralenti par la pandémie jusqu'à aujourd'hui (je cite « (...) *procédures ralenties, (...) opérations plus ciblées, (...) investigations freinées et moins poussées, (...) échanges directs moins nombreux et moins riches avec les contribuables vérifiés (...)* ». Ce constat doit conduire le Directeur de la DIRCOFI Centre Ouest à la cohérence : les contraintes relevées ont lesté le cadencement des opérations de contrôle fiscal. Les objectifs 2021 doivent donc être revus à la baisse pour tenir compte de cette situation.

- D'autre part, la mise en place d'un groupe de travail, dans le prolongement du DUERP – PAP 2021, pour mettre en avant les bonnes pratiques liées aux modifications de nos modes de fonctionnement issues de la crise sanitaire a été notée. Sans que cela ne fasse obstacle au nécessaire débat dans les instances où siègent les représentant.es du personnel élu.es, SOLIDAIRES souhaite faire partie de ce GT.

- Enfin, la réaffirmation qu'un contrôle fiscal de qualité passe par des interventions sur place ne peut qu'emporter l'assentiment de notre organisation (je cite « (...) *un bon contrôle fiscal se conçoit mal sans interventions sur place (...) le moment est venu d'aller sur place plus fréquemment (...)* ». Toutefois, là encore, le Directeur de la DIRCOFI Centre Ouest doit proportionner ses exigences en termes de rendu d'affaires. Ce n'est pas en augmentant les objectifs que l'appréhension de la situation matérielle, financière, juridique et fiscale d'une entreprise vérifiée pourra être réalisée de manière satisfaisante. Qualité ne rime pas avec abattage !

Point à l'ordre du jour de ce CTL, l'examen des résultats de l'observatoire interne 2020 conduit une nouvelle fois SOLIDAIRES à tirer la sonnette d'alarme sociale. Les années se suivent et les résultats de ce baromètre social sont toujours très inquiétants. Nos élu.es interviendront plus précisément sur ces signaux préoccupants au cours de la discussion, mais d'ores-et-déjà, nous observons un résultat d'actualité significatif par rapport à la pandémie : à la question « *Selon vous, dans quels domaines particuliers votre Direction doit-elle évoluer pour tenir compte des conséquences de la crise du Covid 19 sur ces organisations et modes de travail ?* » 52% de nos collègues répondent « *Le management par la confiance* » ! Il faut que la DGFIP change de paradigme en la matière : abandonner ce management autoritaire basé sur la défiance des personnels !

Pour ce qui concerne la DIRCOFI Centre Ouest, quand allez-vous Monsieur le Président véritablement vous attaquer aux risques psychosociaux dont la fréquence et la gravité sont élevées ? Ceux-ci ont été mis en exergue dans les différents bilans des observatoires internes de ces dernières années et à nouveau dans les conclusions de celui de 2020 ainsi que dans le DUERP.

SOLIDAIRES Finances dénonce, depuis quelques années, la plupart des dispositifs « QVT » (qualité de vie au travail) des Directions du ministère. Notre organisation privilégie les dispositifs de SST (santé et sécurité au travail). S'agissant de l'expérimentation du budget participatif, le fait que les agent.e.s aient été associé.e.s à cette démarche peut être une bonne chose et a encouragé l'administration à associer les agent.es volontaires, dès lors qu'un projet a permis de repérer des besoins. Cependant, le satisfecit s'arrête là : pour SOLIDAIRES, ces aménagements ne masquent pas la dégradation continue des conditions de travail des agent.es dues notamment aux suppressions massives d'emplois et aux nouveaux modes de management.

Si l'organisation de rencontres inter-services comprenant des activités culturelles et/ou sportives par la DIRCOFI Centre Ouest peut présenter un intérêt récréatif pour certaines ou certains collègues (au demeurant, c'est un domaine déjà couvert par l'ATSCAF), il n'en reste pas moins que SOLIDAIRES attend des mesures fortes pour améliorer la qualité du travail. En effet, la prévention des risques psychosociaux implique de traiter leurs causes et non leurs conséquences, ce que vous ne faites nullement.

En conclusion, et pour reprendre une citation de Jacques CHIRAC et l'appliquer à notre administration, "*Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.*" Solidaires vous invite Monsieur le Président à tourner la tête.

***Il est demandé que cette déclaration liminaire soit jointe au PV de ce CTL.***